



SOUTIEN ACHAT GROUPE FIOUL 2026/2027

Madame, Monsieur,

La hausse du coût des matières premières conduit le CCAS à organiser une commande groupée de Fioul afin de vous faire bénéficier d'un prix attractif.

La commune se chargera uniquement de trouver le fournisseur et de négocier le meilleur prix.

Si vous êtes intéressé(e), merci de remplir le coupon, ci-dessous, et le retourner en fonction de la période de livraison souhaitée (voir coupon ci-dessous) :

- Par mail à : mairie@rosieres-ardeche.com en indiquant l'objet : Commande de fioul
- Ou le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

Attention ! En aucun cas la commune ne se verra impliquée dans le règlement de la commande.

En remplissant le bon ci-dessous vous vous engagez sur les quantités demandées.

ACHAT GROUPE DE FIOUL

Nom :

Prénom :

Adresse de livraison précise :

Téléphone :

Courriel :

Contact par Email Téléphone

J'accepte que ces informations soient

transmises au prestataire retenu.

Signature :

(Précédée de la mention "Bon pour accord")

Période de livraison souhaitée :

- Fin août 2026
- Fin janvier 2027
- Fin avril 2027

Le CCAS vous recontactera ensuite pour vous informer du montant des tarifs négociés par la commune. Le prestataire se mettra directement en lien avec vous pour enregistrer votre commande et confirmer les modalités de livraison et paiement.

Je suis intéressé (e) pour passer une commande de fuel :

- Premium Standard / Domestique

Quantité souhaitée :Litres (minimum 500 L)

Secteur de livraison :

- Le Village / Route de Laurac / Les Plaines / Barrot / Les Vernades
- Nuelle / Fayet / La Crotte / La Marre / Les Salelles
- Balbiac / Le Roure / Le Bouchet / La Blacheyrette / Le Serre / La Domerguerie / La Fenerie
- Route de Vernon / Ribeyre-Bouchet / Le Bosc / Chamandre
- Gounelle / Estourel / Sabatier / Augnac / Saut du Loup

Coupon à retourner au plus tard, le 20 du mois de livraison souhaité

Commentaires (accès véhicule, horaire livraison...) :

Pour toutes questions : contacter le 04.75.39.52.74